

Lac Carillon, 18 mai 1991

Bonjour,

Je m'adresse à vous en tant que résidente du lac Carillon préoccupée par la protection de l'environnement de ce site enchanteur. Des événements récents nous causent, à moi et à certains voisins, quelques inquiétudes à ce sujet.

Peut-être n'ignorez-vous pas qu'un nouveau développement a été entrepris en bordure de cette partie du lac que nous appelons communément " le petit Carillon ", sur le territoire privé de la Consolidated. Plus d'une dizaine de lots seraient d'ores et déjà en vente et un chalet est déjà terminé. Rien de mal à cela, bien sûr.

Nous souhaitons toutefois nous assurer que les normes applicables aux installations septiques assureront la protection de la qualité des eaux du lac Carillon.

Une seconde préoccupation m'amène à vous contacter: la réglementation relative aux embarcations à moteur. Les terrains de la Consolidated sont sis dans la municipalité de Notre-Dame de Montauban; or, cette dernière n'a, à ce jour, adopté aucune réglementation sur cette question: tout y est donc permis.

Si nous voulons défendre nos intérêts de villégiateurs, il devient essentiel de nous parler et de nous regrouper en créant une association.

Je vous invite donc à vous joindre à nous le mercredi 29 mai, à 19h.30, au 1314 James LeMoine, Sillery.

D'ici là, vous pouvez me joindre au numéro: 418-683-4101. Je vous prie de confirmer votre présence à l'assemblée de formation du 29 mai et j'espère vous voir à cette occasion.



Diane Demers